

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

**Mention : DROIT NOTARIAL**

**Parcours : Droit notarial**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

GENICON Charlotte

Enseignante chercheur Professeure des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BRIAND Philippe

Enseignant chercheur Professeur des universités

BAHUREL Charles

Enseignant chercheur Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,

Pour la Présidente de Nantes Université  
Carine BERNAULT et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Anaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : **DROIT DES AFFAIRES**

Parcours :

- Master 1 Droit de l'entreprise
- Master 1 Droit du marché
- Master 1 Droits maritimes

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

NURIT Laure

Enseignante chercheur Professeure des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

DEL CONT Catherine

Enseignante chercheur Maître de conférences

FRIANT PERROT Marine

Enseignante chercheur Maître de conférences

DEVAUX Caroline

Enseignante chercheur Maître de conférences

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université, Université  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte  
Carine BERNAUET

Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

### Mention : DROIT PRIVÉ

#### Parcours :

- Master 1 Droit privé général et carrières judiciaires
- Master 1 Juriste trilingue

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant à Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
BRIAND Philippe	Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
Dominique GARREAU	Enseignante chercheur Maître de conférences
Petra HAMMJE	Enseignante chercheur Professeure des universités
Anne-Sophie LEBRET	Enseignante chercheur Maître de conférences
Valérie PIRONON	Enseignante chercheur Professeure des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,  
Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Carine BERNAULT, Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

### Mention : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### Parcours : Droit de la propriété intellectuelle

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

Jean-Pierre CLAVIER

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

Audrey LEBOIS

Enseignante chercheur Maître de conférences

Agnès LUCAS-SCHLOETTER

Enseignante chercheur Professeure des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNARD  
Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

Amaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

### Mention : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

#### Parcours :

- Master 1 Droit pénal et carrières judiciaires
- Master 1 Sciences sociales et criminologie

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ROUSSEAU François	Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CHASSANG Céline	Enseignante chercheur Maître de conférences
DANTRAS-BIOY Hélène	Enseignante chercheur Maître de conférences
GAUTRON Virginie	Enseignante chercheur Maître de conférences
GRUNVALD Sylvie	Enseignante chercheur Maître de conférences
DELAGE Pierre-Jérôme	Enseignant chercheur Professeur des universités
WEBER Valentin	Enseignant chercheur Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte  
Carine BERNAULT

  
Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

**Mention : JUSTICE, PROCES, PROCEDURES**

**Parcours : Justice**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
Audrey LEBOIS	Enseignante chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
Isabelle DESPRES	Enseignante chercheur Professeure des universités
Guillaume SANSONE	Enseignant chercheur Maître de conférences

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT  
Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL



## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

**Mention : DROIT SOCIAL**

**Parcours : Droit social et de la santé**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ADELE Paul-Anthelme	Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GARNIER Sophie	Enseignante chercheur Maître de conférences
HÉAS Franck	Enseignant chercheur Professeur des universités
VERON Paul	Enseignant chercheur Maître de conférences
KERBOURC'H Jean-Yves	Enseignant chercheur Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,

Pour la Présidente de Nantes Université  
Carine BERNAUD par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

### Mention : ÉTUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

#### Parcours :

- Master 1 Droit européen et international
- Master 1 Science politique de l'Europe

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 18 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

LECLERC Arnauld

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BILLET Carole

Enseignante chercheur Maître de conférences

EVARD Aurélien

Enseignant chercheur Maître de conférences

PAUTHIER Céline

Enseignante chercheur Maître de conférences (UFR d'Histoire)

STORME Tristan

Enseignant chercheur Maître de conférences

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

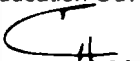
**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,  
Pour la Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Carine BERNAULT, Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Arnaud GUEVEL



## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

**Mention : DROIT PUBLIC**

**Parcours :**

**- Master 1 Droit public**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (*enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs*)

ALLAIRE Frédéric

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CRESPY-DE-CONINCK Marie

Enseignante chercheur Maître de conférences

FAURE Bertrand

Enseignant chercheur Professeur des universités

JOYAU Marc

Enseignant chercheur Professeur des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

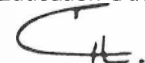
Le directeur/doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Pour la Présidente de Nantes Université  
Carine BERNAULT et par délégation

Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Anaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

### Mention : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

#### Parcours :

- Master 1 Droit de l'environnement et des transitions écologiques
- Master 1 Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
HASTINGS Antoinette	Enseignante chercheur Professeure des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CRESPY-DE CONINCK Marie	Enseignante chercheur Maître de conférences
HUTEN Nicolas	Enseignant chercheur Maître de conférences
ROBERT Sabrina	Enseignante chercheur Professeure des universités
VAN LANG Agathe	Enseignante chercheur Professeure des universités

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques  
Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
Carine BERNAULT Et Education Ouverte

  
Arnaud GUEVEL

## Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

**Mention : HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS**

**Parcours : Histoire du droit et culture juridique**

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 18 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
CARVALHO Thérance	Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
DAILLANT Marie-Anne	Enseignante chercheur Maître de conférences
GODIN Xavier	Enseignant chercheur Professeur des universités
MASMEJAN Jean-Baptiste	Enseignant chercheur Maître de conférences

**Article 2** : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

**Article 3** : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

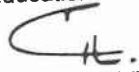
Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT, Présidente de Nantes Université  
et par délégation  
Le Vice-Président Formation  
et Education Ouverte

  
Arnaud GUEVEL